

## Compte Rendu du Comité Social Économique du 28 avril 2022

### 1/ **Le point économique** :

#### Les infos à retenir :

- Le **mois de mars** : un CA malheureusement encore en baisse, la marge suit le même *trend*. Les dépenses sont en hausse, effet induit par le versement de la prime PEPA. Le ROC est logiquement en baisse vs 2021.
- Au cumul pas de changement pour cette fin de trimestre, CA, marge et ROC en baisse, la tendance n'est clairement pas bonne et impactera clairement la politique de recrutement (hors IAD, livraison et concepteurs cuisine).
- Cuisine : CA pas au budget mais la marge est en hausse, la rentabilité est bonne néanmoins.

### 2/ **Points divers**

- **Information** sur le projet de mutation partielle DARTY de la DSO Logistique : des *slides* bien compliqués pour une finalité assez simple = lors des mutations, en PF et en magasin les RAQ (reste à quai) seront désormais signalés ce qui permettra d'éviter les écarts. Vous aurez compris que si vous n'êtes ni réceptionneurs PF, RPS, ni CPS cela ne vous intéresse pas 😊 Ce projet permettra également de prioriser les envois concernant les commandes clients des entrepôts vers les magasins (éviter du RAQ qui concernerait des commandes clients). Fin de déploiement du projet le 5 juillet 2022.
- **Information** sur les documents prévisionnels : Tableau de financement de l'exercice écoulé, Compte de résultat de l'exercice en cours et Plan de financement prévisionnel de l'exercice en cours.  
Nous vous invitons, comme chaque année, à retrouver tous les chiffres sur le CR officiel lorsqu'il sera affiché sur votre site.
- **Information – Consultation** sur le changement des logiciels RH : **Défavorable 6 - Abstentions 14** (dont CAT). La **CAT DGE** insiste sur l'aspect flexible à conserver dans la gestion de la vie sur site.
- **Information** sur le décompte des jours de congés payés en jours ouvrables au lieu d'ouvrés à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022 : rien ne change ! Lorsque vous poserez une semaine de cp vous aurez désormais 6 jours décomptés **mais** vous commencerez

vosre année avec 30 jours de Cp (au lieu de 25 aujourd'hui) donc rien ne change ! A noter que les jours d'ancienneté, de fractionnement et ceux du CET.

- **Information** sur la cartographie des emplois de la filiale DGE (conformément à l'accord Groupe GEPP) : DGE est très peu concerné par ce sujet, il ressort que tous les métiers de la filiale auront besoin de recrutement d'ici à 2025 (pour pallier les départs notamment) Aucun métier n'est répertorié en activité sensible (eu égard aux besoins de recrutement), ceux dits en *en développement* concerne sans surprise les livreurs, techs atelier et IAD et concepteurs cuisine.
- La **CAT DGE** intervient sur la question de la **rémunération Visio Vendeurs** et demande à la Direction de ne pas attendre le mois de juin pour réfléchir à un autre système de rémunération. En effet, le système testé s'avère peu rémunérateur (c'est le moins qu'on puisse dire), les ventes sont comme trop souvent intraçables et, nous le rappelons à nouveau, il faut arrêter de demander aux salariés Dart d'avoir confiance en l'entreprise en ce qui concerne sa rémunération, le système doit devenir aussi transparent qu'il est opaque aujourd'hui !!!
- La **CAT DGE** alerte la Direction sur le problème de manque de formation des livreurs sous-traitant et souhaite trouver une solution pour les aider à performer et bien servir nos clients.

### 3/ **Activités sociales et culturelles**

- **Journées détente** : les **journées détente** sont mises en place, le détail de chacune est disponible sur le site du CSE, inscrivez-vous ! Pour rappel ces journées sont offertes aux salariés Darty, n'inscrivez pas vos cousins ou autres 😊 car ils ne pourront tout simplement pas entrer (à moins de payer leur place évidemment), les membres CSE comptent sur votre bon sens 😊
- **Les chèques vacances sont arrivés**, nous passerons prochainement vous les apporter.
- Présentation d'un prestataire pour les cartes cadeaux en remplacement éventuel d'*Illicado* : Swile, prestataire qui propose une carte cadeau type carte bancaire utilisable donc plus facilement en théorie, dans le respect des règles URSSAF.

**Cette année sera une année d'élections de vos représentants, nous comptons sur vous pour, d'ores et déjà, parler de nous aux rares malchanceux 😊 qui ne nous connaîtraient pas encore !**